

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 85 (2013)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

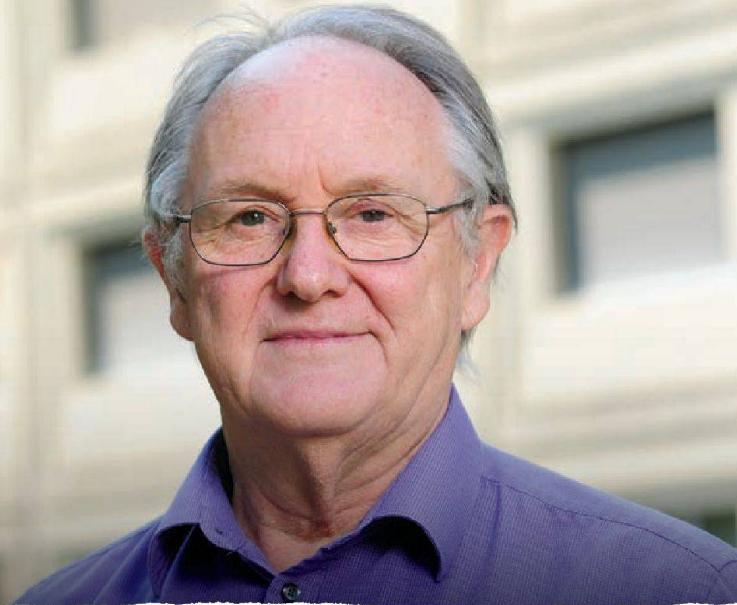
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une gestion énergétique saine



La Coopérative d'habitation «Le Jet d'Eau» a assaini l'éclairage de ses communs d'immeubles, avec le soutien d'éco21. Une première étape vers une meilleure maîtrise des énergies.

Rencontre avec Georges Baehler, Président de la coopérative.

Pouvez-vous nous présenter votre coopérative ?

Nous sommes une petite structure qui regroupe des fonctionnaires (et ex-fonctionnaires) fédéraux. Nous possédons quatre immeubles dont le dernier a été construit depuis plus de vingt ans.

Pourquoi assainir vos immeubles ?

Nous sommes attentifs aux enjeux environnementaux. La volonté de bâtir le plus proprement possible est induite dans nos statuts. Après, il convient de trouver les pistes, de savoir ce qu'il est possible de faire et à quelles conditions.

Comment avez-vous procédé ?

L'accompagnement d'éco21 nous a été très précieux et a permis d'identifier les actions à entreprendre, notamment en ce qui concerne les éclairages des communs d'immeuble. Les primes éco21 ont représenté jusqu'à 13 % d'un investissement total de plus de CHF 100000.-. C'est le genre de coup de pouce qui déclenche le passage à l'action. Pour le reste, nous avons la chance d'avoir quelques provisions que nous avons constituées au fil des années.

J'ajoute qu'en tant que coopérative, nous avons la possibilité de constituer des réserves exonérées d'impôts, à condition, bien sûr, que ces réserves soient utilisées à bon escient.

Avez-vous obtenu les résultats escomptés ?

Oui ! Nous sommes très satisfaits des travaux réalisés, des économies générées à ce jour et de la rentabilité des projets (entre deux et quatre ans). Les échos parmi les locataires sont excellents, et nous sommes décidés à aller plus loin, notamment vers des améliorations dans le domaine du chauffage.

Quelles sont les possibilités que vous envisagez en matière de chauffage ?

Un de nos immeubles, à Montbrillant, pourrait être raccordé au réseau Genève-Lac-Nations et donc être chauffé, pour partie, par l'eau du lac. Pour déterminer les travaux nécessaires, nous avons besoin de professionnels. La volonté de bien faire nous l'avons, et nous sommes très heureux de disposer de conseils de qualité de la part de SIG.

Pensez-vous que ces actions vont accroître la valeur de votre patrimoine ?

C'est certain. Nous avons la volonté de disposer d'un parc immobilier attractif. Mais ce n'est pas cet axe qui nous semble le plus important, tout simplement parce que nos statuts nous interdisent de vendre. Ces actions énergétiques correspondent à notre éthique de coopérative. C'est comme cela d'abord qu'il faut les envisager.

Optez pour une ou plusieurs solutions pour vos communs d'immeubles !

Plus vous économisez de kWh, plus votre prime est élevée !

Une prime financière offerte

Entre 15 et 20.3 centimes par kWh économisé selon votre choix d'électricité



Un accompagnement de qualité



Jusqu'à 80 % de réduction sur votre consommation d'électricité



Ensemble pour consommer moins

Initié en 2007 par SIG, le programme éco21 a pour objectif de vous aider à réduire vos consommations d'énergies et émissions de CO₂, sans sacrifier ni confort ni compétitivité.

www.sig-eco21.ch



LES ÉNERGIES

